

Pays Montalbanais

AIDE À L'AMÉNAGEMENT DES PARKINGS DE GARE

Les projets des parkings de gares de Grisolles et Dieupentale ont été à l'origine du Grand Projet de Pays sur les déplacements, avec l'appui du CAUE 82.

TARN-ET-GARONNE, 2008-2012

[Maîtrise d'ouvrage]

Communes de Grisolles et Dieupentale, Communauté de Communes du Terroir Grisolles-Villebrumier (CCTGV)

[Bénéficiaires]

Les collectivités, les usagers de la SNCF, les habitants et les visiteurs de la CCTGV

[Cadre de l'intervention du CAUE]

Protocole d'accord Région/URCAUE, volet politiques territoriales



[DESCRIPTIF DE L'ACTION]

» Contexte

- Résoudre les difficultés de stationnement suite à la très large insuffisance des parkings existants.
- Qualifier les entrées de ville.
- Inscrire ces projets dans la réorganisation des circulations et des espaces publics des quartiers des gares et de leurs centres bourgs.
- Valoriser les terrains de proximité (friches industrielles, propriétés de la SNCF).



1. Vue du parking de la gare de Dieupentale aménagé
2. Abords de la gare de Grisolles avant travaux

- Parallèlement, à l'échelle de l'intercommunalité, engager une réflexion sur les déplacements et une étude sur la valorisation culturelle et touristique des gares de Grisolles et Dieupentale en liaison avec le Canal de Garonne.

» Objectifs

- S'inscrire dans les politiques publiques du Conseil Régional de Midi-Pyrénées en matière des déplacements et des mobilités.
- Participer à l'émergence de projets cohérents aux diverses échelles de l'aménagement.
- Poursuivre l'accompagnement de la démarche "Charte paysagère et architecturale" du Terroir Grisolles-Villebrumier lancée en 2005, en lien avec l'architecte-conseil de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).
- Clarifier les enjeux de l'intermodalité et le jeu des acteurs concernés.
- Faire prendre en compte, dans les

projets d'équipement et d'aménagement, des éléments culturels tels que la création architecturale, le paysage, l'espace public, le patrimoine bâti...

» Méthodes

- Étude préalable du contexte de l'intervention.
- Définition d'un cahier des charges qualitatif pour la consultation des bureaux d'études et le choix des maîtres d'oeuvre.
- Association et articulation des multiples maîtrises d'ouvrage : commune, SNCF, Voies Ferrées de France (VFF), Voies Navigables de France (VNF)...
- Création d'un comité de pilotage et d'une commission de suivi technique en lien avec les groupes mis en place pour les autres actions (valorisation culturelle et touristique, déplacements, restructuration des quartiers des gares...), associant maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et partenaires techniques.

» Résultats

- Solutions apportées aux problèmes d'accès et de fonctionnement des parkings.
- Engagement d'une culture partagée pour les projets d'aménagement urbain et de territoire : les projets et les développements ont débouché sur le "Grand Projet de Pays" régional pour le Pays Montalbanais.
- Prise en compte des questions d'environnement : gestion de l'eau (sols filtrants, plantations adaptées), récupération des déchets de chantier et intégration d'éléments existants dans le projet (utilisations de rails en clôture et en éclairage...), accroche avec les déplacements doux en place et projetés (vélo voie verte du Canal, lien avec les espaces publics du bourg...).
- Premiers éléments d'une requalification paysagère : ouverture des vues sur la silhouette du bourg de Grisolles, prise en compte du site du Canal de Garonne comme de celui des coteaux pour Dieupentale.
- Mise en place d'un nouveau "design" pour l'environnement ferroviaire.

[RÔLE DU CAUE 82]

- Rôle déterminant pour démontrer la pertinence d'une réflexion urbaine qui englobe toutes les problématiques de déplacements sur le territoire à partir d'une simple question sur l'aménagement d'un parking.
- Participation à l'étude préalable et à la définition du cahier des charges pour la consultation des bureaux d'études, notamment pour les aspects qualitatifs et environnementaux.
- Participation aux comités de pilotage, aux commissions techniques et aux groupes de travail : apport documentaire et méthodologique, animation, réalisation de schémas explicatifs.
- Interface entre les maîtres d'ouvrage, leurs partenaires techniques et le bureau d'études pour soutenir les orientations qualitatives de la maîtrise d'œuvre et faire préciser l'attente de la maîtrise d'ouvrage.
- Observation du bon déroulement de l'action et de sa cohérence avec les autres actions menées en parallèle.

[ÉVALUATION]

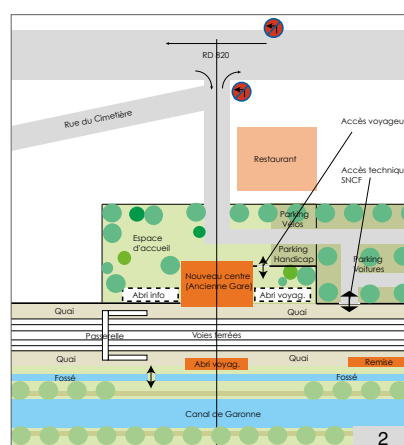
- Aménagements créatifs, de bonne qualité paysagère, urbaine et architecturale.
- Implication réelle des élus mais partenariat difficile avec les autres maîtres d'ouvrage (VFF, SNCF), compte tenu, en particulier, des contraintes techniques et financières liées au trafic ferroviaire.
- Difficultés liées à la maîtrise foncière des terrains industriels ou commerciaux limitrophes.
- Bonne adaptabilité de la maîtrise d'œuvre à la multiplicité des acteurs.

[PARTENAIRES]

- Agence d'architectes-urbanistes Torres-Borredon / Paysagiste Sagols.
- Élus et techniciens des communes et de l'EPCI, leur bureau d'étude conseil "Parcourir" et les agents de la SNCF, de VFF, de VNF.
- Représentants, élus et techniciens, de la Région et du Département.



1. Parking de la gare de Grisolles vu depuis la voie ferrée
2. Schéma de programmation réalisé par le CAUE 82
3. Gare de Grisolles et ses abris métalliques pour les vélos et les voyageurs



INTÉRÊTS

Passage d'un projet très local à une dimension territoriale.

Démarche suivie pour l'aménagement du parking de Grisolles reprise ensuite pour l'aménagement du parking de la gare de Dieupentale, en s'adaptant au contexte paysager, architectural, d'usage, partenarial et foncier.

LIMITES

Difficultés de coordonner une maîtrise d'ouvrage multiple.

